

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	30 (1958)
Heft:	1
Artikel:	Particularisme et cosmopolitisme
Autor:	Cuénod, François / Moradpour, Billy
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-124717

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHATEL

F. Decker, architecte.

Fribourg

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction:
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hæchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent Habitation:
USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
FAS Section romande de la Fédération des architectes suisses
SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne
SCH Société coopérative d'habitation, Genève
SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève
SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève
FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

Particularisme et cosmopolitisme

Par François Cuénod et Billy Moradpour

(Suite)

L'évolution de la société

L'organisation moderne du travail — le bureau et l'usine — est l'institution dominante de notre époque.

Il est devenu plus que jamais impossible à un individu, comme à une communauté, de vivre en marge du reste du monde. Les relations entre les entreprises, entre les corps de métiers, même entre les Etats sont désormais marquées par une interdépendance étroite. Récemment encore, on a même vu la bourse européenne subir les contrecoups de l'état de santé de M. Eisenhower.

Parallèlement à ce phénomène, s'est développé un sentiment nouveau des responsabilités collectives.

Un incident d'apparence insignifiante, comme celui des pêcheurs japonais victimes d'une expérience nucléaire, a ému l'opinion publique du monde entier, et attiré son attention sur le danger des radiations atomiques. Il n'est pas rare de voir tout un corps de métier se mettre en grève, par solidarité envers un autre corps de métier.

C'est précisément ce sens des responsabilités collectives qui a rendu possible la réalisation des revendications sociales. D'autre part, on ne saurait nier que toutes les sociétés marchent à grands pas vers le collectivisme, quelle que soit leur étiquette politique ou économique.

Un fait remarquable de l'évolution contemporaine des doctrines économiques est en effet la convergence de la plupart d'entre elles vers une sorte d'*«humanisme économique»*. Cette conception aboutit à voir en l'homme plus qu'un individu ou qu'une simple cellule sociale. Elle entend prendre en considération, outre ses besoins matériels, ses besoins moraux et intellectuels, et lui rendre sa place dans les communautés naturelles auxquelles il appartient (famille, profession, nation).

Le coopératisme, le néo-socialisme, le corporatisme, le christianisme social, le néo-libéralisme, sont autant de manifestations de ce souci d'assurer effectivement par l'organisation de la société les droits de la personne humaine sur le plan économique.

L'usine de la Western Electric, installée à Hawthorne, faubourg de Chicago, est célèbre pour les expériences entreprises par ses techniciens en vue de rétablir le contact entre les êtres humains. Elle est le berceau de la doctrine sociométrique, qui vise à mettre fin à l'antagonisme opposant le monde du travail à l'ordre existant. Se fondant sur leurs expériences scientifiques, ces techniciens prétendent démontrer que le mécontentement de l'ouvrier moderne est d'ordre psychologique; la perspective d'une augmentation de salaire

(Suite page 9.)

Sommaire:

Particularisme et cosmopolitisme	7
Le problème de l'alcool	11
Conférence de l'habitation à Stockholm	14
Les ensembles mobiliers de Théo Jakob	14
Les peintures murales de Charles Philippe et Rose-Marie Eggmann	19
Le Palais de l'Unesco affirme l'audace des bâtisseurs modernes	22
Création d'une centrale d'achats pour les coopératives d'habitation	25
Bibliographie	25
Informations	27

pas au second plan. Le désir primordial du travailleur est de voir sa dignité respectée, ses mérites reconnus; ce que des changements d'ordre purement économique sont incapables de satisfaire. Le facteur génératrice de productivité apparaît donc à base de joie, d'enthousiasme au travail, de fierté et de solidarité.

Selon la proclamation de la Western Electric, «... une usine remplit deux fonctions principales; la première, d'ordre économique, consiste à produire certains articles; l'autre, d'ordre social, est d'assurer le bien-être des hommes qui s'y trouvent réunis».

Cet état d'esprit n'est pas l'apanage des seuls Etats-Unis, car on en retrouve partout la présence. En URSS, lorsque les autorités décernent aux émules du stakhanovisme le titre de «héros de la Russie soviétique», elles exaltent chez le travailleur le sentiment de sa responsabilité personnelle devant la communauté.

Cette irruption de l'humain dans l'organisation du travail paraît être le fait le plus important de l'histoire sociale contemporaine.

En 1900, seul l'ingénieur réglait le travail; dès maintenant, le médecin, le psychologue et l'architecte en fixent avec lui les conditions.

L'usine cesse d'être une gigantesque machine, dont l'homme n'est qu'un servant, pour devenir un complexe digne et humain. C'est ainsi que l'on assiste dans tous les pays à l'élosion d'usines vertes, salubres et gaies.

Les lieux de travail, usines et bureaux, éléments d'un vaste ensemble, ne doivent plus déparer le site urbain ou rural dont ils font partie, tant par la création d'espaces verts que par la beauté plastique qui peut se dégager des constructions industrielles ou administratives: usine Olivetti à Pouzoles, centre de recherches de General Motors à Detroit, Lever House à New York, etc.

Mais le souci général du confort de chacun ne se borne pas aux conditions de travail, et embrasse largement le problème de l'habitation. C'est ainsi que la Régie Renault, à Flins, a fait construire à l'intention de ses employés, toute une série de logements.

Le nivelllement progressif des classes, tant au point de vue de leurs capacités financières que de leurs exigences, entraîne une standardisation des types d'habitation.

Dans tous les pays, on porte aux programmes d'habitation à loyer modéré un intérêt toujours croissant. Leur réalisation affecte universellement la forme d'ensembles résidentiels, que ceux-ci se développent en hauteur ou en surface. Mais on s'efforce dans tous les cas d'y introduire les mêmes avantages pour le logis: soleil, verdure, espace, isolement, et pour la communauté: services commerciaux, sociaux, culturels.

L'urbanisme contemporain est à l'image de la société collectiviste. Si Versailles a été élevé exclusivement à la gloire du Roi-Soleil, à Chandigarh, les préoccupations premières sont la sécurité et le bien-être de tous les habitants.

Le cadre économique et politique

Sous l'hégémonie économique de l'Europe, le XIX^e siècle avait presque réalisé l'unité de la planète. Le voyageur voyait alors s'ouvrir toutes les portes devant l'Européen qu'il était.

La notion – cosmopolite – du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes s'est étendue à toute la terre, et l'on voit de toutes parts les peuples secouer violemment le joug de leurs anciens maîtres, affaiblis par deux guerres successives. S'il est vrai que certains nationalismes affectent la forme d'un chauvinisme étroit, parfois teinté de xénophobie, la tendance n'en est pas moins à la constitution de vastes unités: monde communiste, monde occidental; conférences panaméricaines, afro-asiatiques, etc. L'Egypte elle-même s'érite aujourd'hui en champion du panarabisme.

L'unité européenne, qui ne s'est pas encore réalisée politiquement, est en train de s'accomplir par le biais de communautés économiques, aux mobiles peut-être moins élevés,

mais tellement plus efficaces, et qui se nomment Pool charbon-acier, Marché commun ou Euratom.

A l'intérieur de chaque pays, la structure des entreprises évolue de la forme individuelle à la forme collective, de la concurrence au monopole. Aux petites entreprises familiales des XVIII^e et XIX^e siècles succèdent des entreprises géantes organisées en sociétés anonymes. Celles qui sont demeurées modestes se voient progressivement amenées, pour soutenir la concurrence, à se grouper en associations importantes. Signalons cependant que ce gigantisme suscite une réaction, aussi bien à l'intérieur de l'entreprise (décentralisation récente de la Migros) que sur le plan national (loi antitrusts aux Etats-Unis).

En contrepartie, les échanges internationaux se heurtent à des obstacles de plus en plus nombreux; barrières douanières, droits de douanes doublés de contingements et de mesures autarciques, accords de clearing.

Plus impressionnante encore est la défense protectionniste contre les déplacements d'individus. Phileas Fogg faisait le tour du monde en huitante jours, partant le soir même de son pari. Nous accomplirions ce voyage en moins d'une semaine, mais combien de mois mettrions-nous à le préparer?

Pourtant, le protectionnisme, qui tend à maintenir l'inégalité des niveaux de vie au profit des pays riches, ne pourrait être maintenu à long terme qu'au prix d'un intolérable esclavage économique des pays pauvres. L'égalité et, partant, l'unité se réaliseraient tôt ou tard, dans la mesure où les premiers participeront au développement des derniers.

Ainsi la constitution d'importants groupements économiques dans le monde entier entraîne la mise à disposition de moyens financiers énormes, et permet une production massive, à des prix inversément proportionnels à l'étendue du marché.

Seules des réalisations à très grande échelle sont susceptibles d'assurer l'exploitation rationnelle de telles possibilités, et par ses dimensions énormes, l'architecture contemporaine est peut-être en voie d'accélérer l'évolution vers un style de vie communautaire.

«Il y a quelques années, disait un directeur américain, une commande de mille fenêtres était un événement. Actuellement, une commande d'un million ne passe évidemment pas inaperçue, mais nous paraît absolument normale.»

En 1945, un chantier de cinq cents logements était considéré en France comme extrêmement important; dix ans après, un chiffre de plusieurs milliers de logements n'a plus rien d'exceptionnel.

Citons encore le Centre européen de recherches nucléaires, dont la réalisation n'a été rendue possible que par les efforts conjugués des nations intéressées.

Ainsi, parallèlement à l'évolution des groupements économiques et politiques vers une portée cosmopolite, se multiplient sous toutes les latitudes les réalisations de grande envergure.

Le facteur géographique

A première vue, le facteur géographique constitue un impératif catégorique capable, selon les conditions, d'imposer ou de prohiber en permanence certains dispositifs.

La rigueur d'un climat – chaleur ou froid excessifs – entraînait habituellement un percement avare des façades. Un régime de précipitations abondantes justifiait une forte pente des couvertures. La nature même des matériaux autochtones limitait les possibilités techniques et plastiques de l'architecture.

Les matériaux et les procédés que la technique met aujourd'hui à notre disposition s'accommodent aisément de presque toutes les exigences géographiques, et réduisent ainsi la part des conditions locales.

En outre, les conditions géographiques elles-mêmes sont devenues susceptibles de modifications importantes.

Pour ne parler que de déserts, 105 km² du Neguev ont été rendus cultivables et habitables, de 1949 à 1955. Il n'a fallu

qu'un million et demi de francs français pour rendre rentable l'exploitation de l'hectare.

Imperial Valley, située au cœur d'un désert de Californie, a été transformée en quelques années en un véritable grenier d'abondance. Sur un simple coup de téléphone, les eaux du Colorado, matées par le Boulder Dam, alimentent à volonté les canaux d'irrigation. La précision du réglage a permis la rationalisation de la culture sur le modèle de l'exploitation industrielle.

En Arizona, dans le Colorado, au Nouveau-Mexique, on exploite commercialement les chutes artificielles de pluie.

Les conditions géographiques, toujours aussi importantes que diverses, ne s'opposent peut-être pas toujours à des solutions générales; mais elles sont en tout cas les entraves les plus sérieuses à une architecture cosmopolite.

Le facteur ethnique

La fixité des caractéristiques ethniques n'est pas moins sujette à discussion.

En Europe, les différences de mentalité ne sont guère imputables à des causes d'ordre ethniques. Existe-t-il une race française, allemande ou suédoise? Tout au plus peut-on parler de prédominances locales du type méridional ou du type nordique, et nombre d'historiens s'accordent à reconnaître que les caractéristiques régionales ou nationales sont au premier chef le fait de circonstances historiques ou géographiques.

Preuve en est la formation du peuple américain: au bout de trois générations, les descendants d'un immigrant, de quelque origine qu'il soit, sont devenus totalement américains, par leur comportement et leur pensée.

Les Noirs américains, eux-mêmes, s'écartent sensiblement du type africain ancestral. Par ailleurs, le recul de la ségrégation raciale laisse apparaître une proportion de métis toujours plus élevée.

Plus qu'un caractère racial, le nanisme et la fréquence des difformités chez les Pygmées sont la conséquence d'une alimentation défectueuse. Ceux qu'on persuade d'émigrer vers les savanes, où l'élevage et l'agriculture offrent des ressources alimentaires plus variées, acquièrent en deux générations une taille normale.

Les Juifs nés en Palestine sont grands, bien charpentés. Ils ont le nez souvent retroussé et les yeux bleus. Leur trait le plus caractéristique est d'avoir l'air absolument non-Juif. Le jeune Juif est courageux au point d'être téméraire, ouvert, peu enclin aux activités intellectuelles; il parle sec et sans nuances, ses gestes sont anguleux et brusques, et non plus arrondis comme ceux de ses parents.

L'ensemble de ces phénomènes confirme donc que le milieu a plus d'influence que l'hérédité; les traits raciaux que l'on tient généralement pour immuables ne sont que le résultat d'une manière de vivre, d'un régime alimentaire, d'un climat géographique ou social.

Aussi, la diversité des races ne sera peut-être pas toujours incompatible avec l'avènement d'une pensée et d'un art universels, dans un avenir plus ou moins éloigné. En effet, dans ce domaine, c'est le temps qui est déterminant.

L'inertie du genre humain

L'homme, a-t-on dit, est un animal essentiellement susceptible d'adaptation; mais cette définition ne nous semble valable qu'à la condition d'ajouter: pourvu qu'on lui en laisse le temps.

Paresseux de nature, il témoigne en toutes circonstances d'une inclination naturelle à n'utiliser que les formules traditionnelles et éprouvées, car il redoute obscurément de compromettre son confort moral et intellectuel en remettant en question les notions si laborieusement acquises.

Cette inaptitude à s'adapter apparaît de façon plus évidente encore à travers l'inertie de l'appareil légal, administratif ou économique.

A Genève, les édiles eux-mêmes sont conscients depuis belle lurette de la désuétude des règlements qui régissent la

construction et l'urbanisme. Pratiquement, chaque requête en autorisation de construire est accompagnée de demandes de dérogation. Pourtant, on n'a encore trouvé ni le temps ni le moyen de remédier à cet état de choses.

À point de vue économique, l'importance des capitaux investis dans les constructions existantes interdit la possibilité de réaménagements rapides à grande échelle.

D'autre part, en raison du cloisonnement de la science, il est devenu impossible à un esprit, même exceptionnellement ouvert, d'avoir plus que des notions générales sur l'ensemble des activités humaines, en dehors de sa propre spécialité. A plus forte raison, un individu normalement doué se trouve quotidiennement dépassé par la multiplicité des connaissances. Il est douteux qu'un profane puisse jamais entrevoir la complexité d'un simple building. La pléthore des contraintes et des possibilités est telle que seul un homme de métier peut, en toute connaissance de cause, émettre des jugements valables.

On saisit alors les raisons de l'incompréhension que manifeste le public à l'égard des réalisations contemporaines. Si la nouveauté lui paraît souvent un apport étranger, inassimilable à priori, c'est qu'il n'a pas conscience que les conditions de programme et de réalisation sont devenues identiques ici et ailleurs.

On ne saurait imposer à un peuple une architecture pour laquelle il n'est pas mûr, sous peine de provoquer un durcissement de la résistance, pouvant aller à fins contraires du but poursuivi.

C'est probablement cette erreur qui a fait avorter, entre les deux guerres, la tentative d'architecture moderne en URSS.

L'inertie inhérente à la nature humaine et l'inertie de l'appareil légal, administratif et économique que l'homme s'est forgé, constituent donc un frein puissant, de nature à ralentir sensiblement toute évolution, et par conséquent, à retarder l'éclosion de la civilisation cosmopolite.

Conclusions

Comme toute analyse, celle-ci n'a pas pour objet de décrire ce qui devrait être, ni même de prédire ce qui sera. Elle ne vise qu'à observer des phénomènes, afin d'en déduire des probabilités d'évolution future.

En conclusion, il ressort de la discussion que la technique contribue de façon capitale au développement du cosmopolitisme en architecture.

En tous les points de la terre que la révolution technique a touchés se sont déclenchés des mouvements dont le bilan se solde par une relative similitude des programmes, des matériaux et des moyens, et par une unité de la pensée architecturale et urbanistique. Au contraire, les facteurs géographiques, ethniques, et l'inertie propre à la nature humaine forment un ensemble d'obstacles au cosmopolitisme, capables de maintenir longtemps encore un particularisme tenace.

Partout, l'architecture et l'urbanisme évoluent dans le même sens, et laissent présager qu'un jour, peut-être, ils seront cosmopolites. Mais les degrés d'évolution auxquels les différents peuples sont parvenus aujourd'hui présentent des écarts considérables. C'est là le caractère fondamental d'une période transitoire, et celle-ci durera aussi longtemps que ces écarts n'auront pas été comblés.

Il ne saurait donc y avoir actuellement une architecture capable de s'accommoder de tous les pays et de tous les usages. Le cosmopolitisme apparaît comme un idéal auquel on peut aspirer, mais dont la concrétisation est encore lointaine.

Cherchons, pour le moment, la solution à nos problèmes dans un «particularisme dynamique», qui tienne compte dans une juste mesure des conditions locales et des tendances générales. Alors seulement l'architecture et l'urbanisme seront le point de départ d'un essor approprié aux données profondes des peuples, et non l'image hostile d'un modernisme étranger.

(Travail présenté à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève.)